



HAL
open science

Master Urbanisme, aménagement, études urbaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme, aménagement, études urbaines. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040207

HAL Id: hceres-02040207

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040207>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Urbanisme, aménagement, études
urbaines

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Urbanisme, aménagement, études urbaines

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007364

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Urbanisme, aménagement, études urbaines* est dédiée à la formation de spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires, notamment à l'échelle locale, intercommunale. L'objectif professionnel d'une grande partie des étudiants qui la suivent est de se diriger vers des postes d'administrateurs ou d'ingénieurs des collectivités territoriales, ou bien de travailler en bureau d'études.

Cette mention distingue clairement une spécialité professionnelle intitulée *Urbanisme et aménagement* et une spécialité Recherche intitulée *Etudes urbaines* qui s'inspire de la tradition américaine des "*Urban studies*" et pour laquelle l'effectif est moindre : de quatre à six étudiants. Dans la spécialité Recherche, le parcours se divise en *villes du « Nord »* et *villes du « Sud »*.

Dans la spécialité professionnelle, trois parcours permettent de cibler l'enseignement soit vers les politiques de l'habitat, soit vers le projet urbain et le montage d'opération, soit vers la ville durable et concerne un volume de l'ordre de 60 à 70 étudiants.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est visiblement généraliste. La large palette d'enseignements, dont la cohérence et la progressivité ont été soulignées, permet de couvrir des entrées très variées des problématiques urbaines et apporte un ensemble de compétences et de savoirs larges (dimensions juridiques, techniques, cartographiques...). Cette ouverture constitue sans doute à la fois un atout et un relatif handicap, à l'heure où les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme se divisent selon des filières très segmentées, des concours assez étroits et pointus : les métiers des transports et des mobilités, la gestion de l'habitat, la programmation des grands projets urbains, etc. D'après l'analyse effectuée à partir de l'association des Anciens Urba X, l'insertion est jugée satisfaisante, sur des postes de bon niveau. Le dossier fait état d'un taux de réussite supérieur à 80 % en M1 Pro et de l'ordre de 66 % en M1 Recherche, et d'un taux de réussite en M2 Pro de 90 % pour 75 % en M2R. La poursuite en thèse serait de 15 à 28% suivant les années).

L'équipe pédagogique est nombreuse et très qualifiée. Toutefois, le dossier souligne aussi les effets d'une tradition nanterroise dont on peut s'étonner : la forte domination d'enseignants de section 23 (géographie) dans cet enseignement, au détriment des enseignants de la section 24 (aménagement de l'espace et urbanisme) qui sembleraient plus adaptés à ce type de formation. Ainsi, dix-sept enseignants sont de section 23 et seulement cinq de section 24 (c'est-à-dire que la section la plus concernée par le domaine de la mention est fortement minoritaire). La plupart des enseignants du master *Urbanisme, aménagement, études urbaines* appartiennent au Laboratoire Mosaïque de l'UMR LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement). La mention est articulée avec l'école doctorale 395 « Cultures et sociétés du passé et du présent ».

- Points forts :

- La très claire structuration des enseignements, la large palette d'enseignements dans l'offre de formation, la possibilité de choisir parmi des cours variés.
- La localisation dans une zone où les collectivités et leurs satellites (agences, bureaux d'étude) portent actuellement des projets d'envergure (cf. Hauts-de-Seine, Grand Paris, etc.) pour lesquels une offre de travail existe potentiellement.

- Points faibles :

- Une équipe pédagogique composée de bien plus de géographes que de spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, et dotée d'une équipe de professionnels associés limitée (une petite dizaine).
- Une spécialité Recherche avec deux parcours qui concernent des effectifs extrêmement limités.
- Au-delà des ateliers de commande publique et du voyage, il n'existe pas de stratégie d'insertion ciblée dans des filières et des milieux professionnels spécifiques.
- L'absence d'enseignements en ingénierie urbaine ou génie civil qui pourraient compléter les enseignements fortement tournés vers les politiques et les projets, alors que la demande des collectivités est d'ordre technique.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Veiller à l'insertion des partenaires professionnels dans le pilotage et le développement de la formation.
- Inciter l'équipe pédagogique à faire apparaître un ou des axes dominant d'enseignement et de recherche dans une maquette trop généraliste.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

Evaluation par spécialité

Etudes urbaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole d'architecture Val de Seine

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes urbaines* s'inscrit dans le courant de la sociologie urbaine marxiste française et américaine, dans le sillage de l'école de Chicago et de l'œuvre d'Henri Lefebvre. Elle s'appuie sur un croisement spécifique de la sociologie et de l'analyse spatiale urbaine, et cible la compréhension des facteurs territoriaux, politiques, sociologiques de l'évolution des « quartiers sensibles » et de la politique de la ville dans une perspective comparative à l'échelle européenne. Elle regroupe des enseignants-chercheurs reconnus dans ce domaine et s'articule avec une spécialité professionnelle avec laquelle elle mutualise la quasi-totalité des enseignements. Une forme de « compagnonnage » très actif est établie entre anciens et nouveaux étudiants et chercheurs « juniors » et chercheurs « seniors ».

- Appréciation :

Le dossier présenté par l'équipe pédagogique, (elle-même mal identifiée par rapport à l'équipe pédagogique de la spécialité professionnelle) détaille avec clarté la structuration de l'enseignement et insiste sur une « formation à la recherche par la recherche » via l'encouragement à des démarches autonomes (enquête, pratiques rédactionnelles de deux mémoires). La liste de l'équipe pédagogique est celle de l'ensemble de la mention : environ une trentaine d'enseignants-chercheurs et une dizaine d'intervenants professionnels extérieurs.

La faible proportion d'étudiants poursuivant cette spécialité (deux à quatre étudiants sont concernés en fonction de la possibilité d'obtenir un financement) pose la question d'une nécessaire part de formation plus professionnalisante en direction des étudiants de cette spécialité recherche. La mutualisation évoquée plus haut semble d'autant plus nécessaire que le nombre d'étudiants est restreint, notamment en M1, avec quatre à six étudiants selon les années en M1 et une quinzaine de « places » (on ne sait pas si toutes ces places sont occupées) en M2 (le taux de réussite annoncé est de 75 %. L'accès en thèse se fait sous condition d'un financement (2 à 4 étudiants au maximum).

Les étudiants sont recrutés pour moitié dans des bureaux d'étude ou assimilés, et pour moitié dans la fonction publique territoriale (chiffres non communiqués).

- Points forts :

- L'identification clairement reconnue de cette formation « Recherche sur la politique de la ville et sur la banlieue » dans le paysage universitaire.
- La dimension comparative, au moins à l'échelle européenne.
- La co-habilitation avec l'Ecole d'architecture Val de Seine.

- Points faibles :

- Le très faible nombre d'étudiants, notamment en M1.



- La faible proportion d'enseignements à visée professionnalisante fournis par des intervenants extérieurs.
- La faible proportion des enseignants-chercheurs de section 24 (Urbanisme et aménagement de l'espace) dans l'équipe pédagogique.

Recommandations pour l'établissement

Identifier plus clairement les poursuites d'études ou les modalités d'insertion professionnelle pour les étudiants diplômés de cette spécialité de M2 et qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas poursuivre leur parcours par un contrat doctoral.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Urbanisme et aménagement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole d'architecture Paris Val de Seine

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Urbanisme et aménagement* est constituée comme une année de formation professionnelle censée permettre de briguer des postes de catégorie A, surtout dans la filière administrative, dans les collectivités territoriales (ou bien des postes de chargé de mission dans des bureaux d'étude), quasiment exclusivement en France. A ce titre, elle propose une palette d'enseignements fondamentaux et d'enseignements plus pratiques, fondés sur des démarches appliquées et permettant le travail collectif des étudiants (un projet tuteuré, deux stages de terrain, l'un en première et l'autre en deuxième année, mais aussi un grand voyage dans un pays étranger organisé par les étudiants...). Les trois parcours (habitat et logement, ville durable, projet urbain) ciblent des domaines dans lesquels les étudiants reçoivent des enseignements plus ciblés, dispensés en partie par des intervenants professionnels dont le nombre s'élève globalement à une dizaine de personnes, exactement les mêmes que dans la spécialité recherche.

- Appréciation :

La formation répond en tous points au cahier des charges d'une formation de second cycle d'aménagement et d'urbanisme, et appartient par ailleurs à l'association APERAU (Association pour les Etudes et Recherches en Aménagement et Urbanisme) qui regroupe toutes les formations de ce type et représente leurs intérêts devant les pouvoirs publics et les institutions professionnelles, par exemple pour la question des possibilités d'accès aux concours de la fonction publique territoriale. En effet, elle accueille des intervenants professionnels, elle valorise le travail de terrain et les projets tuteurés, elle s'est ouverte à une mutualisation avec l'Ecole d'architecture Val de Seine, et elle s'est structurée en trois parcours : ville durable, logement habitat et projet urbain. On peut pourtant regretter la portée très généraliste des enseignements, l'internationalisation faible de la formation et l'absence d'ouverture véritable à la formation continue et à la VAE.

La formation est investie par des étudiants provenant de disciplines et de lieux de formation très divers : géographie pour un certain nombre, mais aussi sociologie, histoire, économie ou encore gestion et affaires sociales. Les effectifs d'ensemble sont passés de 45 à 70 en six ans en M1 ; pour les M2 30 à 40 étudiants sont retenus, dont une moitié provient du M1. Les données chiffrées de l'insertion ne sont pas communiquées, seules les informations obtenues par le réseau des anciens du master d'urbanisme permettent d'avancer que les étudiants s'inséreraient dans des bureaux d'étude et dans la fonction publique territoriale.

- Points forts :

- La diversité des pratiques pédagogiques et l'importance des enseignements de terrain.
- L'existence de trois parcours professionnalisants clairement identifiés (*Habitat, Ville durable, Projet urbain*).
- Le « Grand voyage » monté par les étudiants dans le courant de leur formation.

- Points faibles :

- Une formation « classique » en aménagement, qui ne se distingue pas franchement des autres formations présentes à l'échelle régionale (et a fortiori nationale), et qui ne confère pas l'accès aux concours fonction publique territoriale (ceux-ci sont réservés aux écoles d'administration ou aux écoles d'ingénieurs).



- Une internationalisation peu développée.
- Malgré les cours portés par des professionnels, pas d'adossement très clair à une ou plusieurs institutions majeures de l'urbanisme et de l'aménagement

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'encourager l'équipe pédagogique à caractériser encore davantage l'offre de formation et à la spécialiser clairement vers des types de postes et des types de compétences clairement établis, afin de positionner cette spécialité en complémentarité avec les autres formations franciliennes.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom BACQUE Marie-Hélène

Email mariehelene.bacque@sfr.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>- La formation est « généraliste » en M1 seulement. Elle permet une mise à niveau des étudiants venus d'horizons divers et un apprentissage des connaissances fondamentales de l'urbanisme et des études urbaines. Cette orientation « généraliste » en M1 résulte d'un choix volontaire : acquérir une formation de base est indispensable aujourd'hui dans un contexte où les professionnels sont amenés à changer de travail et de structure plusieurs fois dans leur vie, à s'adapter à de nouveaux contextes urbains, professionnels et institutionnels. La spécialisation intervient en M2, autant dans les parcours professionnalisants que recherche.</p> <p>- Les enseignants qui portent la formation professionnalisante (responsabilité M1 et Spécialité M2, suivi des stages) proviennent en totalité de la section 24. Quant aux géographes qui y enseignent, ils sont spécialistes de géographie urbaine, périurbaine et environnementale. De plus, tout le département de géographie-aménagement n'est pas mobilisé pour enseigner dans cette mention mais seulement 6 enseignants. Interviennent en outre des architectes (Ecole d'architecture Paris Val de Seine), des sociologues, des historiens, des anthropologues urbains, tous spécialisés dans le domaine de l'urbain.</p> <p>Le domaine des études urbaines et de l'urbanisme se doit de proposer une approche interdisciplinaire qui ne peut être circonscrite à la seule section 24. Du reste, le master mobilise 4 départements au sein de l'université : géographie/aménagement, sociologie, histoire et anthropologie via la MAE (maison de l'archéologie et de l'ethnologie) ainsi que l'école d'architecture Paris Val de Seine.</p> <p>- Dans cette même perspective, la maquette de cette mention a été conçue certes dans l'idée de former à des savoirs et savoir-faire de portée technique mais privilégie surtout l'approche globale et réflexive des enjeux urbanistiques contemporains, seuls à même de fournir les cadres d'analyse permettant de s'adapter à un monde qui change et à des métiers qui évoluent sans cesse.</p>
<p>Points forts</p>	<p>Pluridisciplinarité, approche comparative, mutualisation formation recherche et professionnelle, dispositifs d'insertion professionnelle</p>
<p>Points faibles</p>	<p>- Le nombre d'étudiants en master pro est très important (plus de 60 étudiants en M1, entre 30 et 40 étudiants en M2). Pour ce qui concerne la filière recherche, le nombre d'étudiants attendus mentionné dans le rapport n'est pas exact : la formation proposée consiste en effet en un regroupement d'enseignements existants. Seront donc rassemblés les étudiants du parcours recherche de l'ancien master d'aménagement-urbanisme (15 entre M1/M2) mais aussi les étudiants du parcours villes du sud (ex master Dycodév, 8 étudiants), ceux du parcours de sociologie urbaine (3/4) et des étudiants d'anthropologie urbaine (MAE). En définitive, il s'agit</p>

d'une vingtaine d'étudiants présents en recherche et non 4/6 comme il est énoncé dans le rapport. Enfin l'offre de formation est nouvelle, profondément repensée et totalement originale dans le panorama francilien. Elle ambitionne donc d'attirer plus largement, notamment au niveau international (parcours villes du sud, échanges réguliers avec des institutions centrées sur les études urbaines, par exemple l'INRS au Québec avec lesquelles le master entretient des liens étroits). Une part significative des étudiants réalise son mémoire sur des terrains étrangers et dans le cadre d'échanges Erasmus. De plus, dès le master, les étudiants bénéficient du réseau international constitué autour de la thématique de la justice spatiale.

- Les parcours professionnalisants entretiennent nombre de partenariats avec des organismes professionnels. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée (AFTRP, DREEI, mairie de Nanterre, IAU, AFTAM, I3F, agence MVE Est Ensemble, ACCIL etc). Chaque année, 6 commandes auprès d'organismes professionnels sont signées.

Par ailleurs, les enseignements de ces parcours sont assurés pour plus des deux tiers, en terme de volume horaire, par des professionnels extérieurs (agence d'architecture, collectivité locale, cabinet d'études, ministère du développement durable, RFF SNCF, agence de l'eau, EPF, SAFER, Pact Arim, Kaufman et Broad etc.).

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé	Etudes urbaines
-----------------	------------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	<p>- Le nombre d'étudiants attendus dans cette formation n'est pas exact : la formation proposée consiste en un regroupement de formations existantes. Seront donc rassemblés les étudiants du parcours recherche de l'ancien master d'aménagement (15 entre M1/M2) mais aussi les étudiants du parcours villes du sud (ex master Dycodev, 8 étudiants), ceux du parcours de sociologie urbaine (3/4) et des étudiants d'anthropologie urbaine (MAE). En définitive, il s'agit d'une vingtaine d'étudiants présents en recherche et non 4/6. Enfin l'offre de formation est nouvelle, profondément repensée et totalement spécifique dans le panorama francilien. Elle ambitionne donc d'attirer plus largement, notamment au niveau international (parcours villes du sud, échanges réguliers avec d'autres formations, par exemple l'INRS (Québec) ou L'INAU (Maroc) avec lesquelles le master entretient des liens étroits). Une part significative des étudiants réalise son mémoire sur des terrains étrangers dans le cadre d'échanges (notamment Erasmus). De plus, dès le master, les étudiants bénéficient du réseau international constitué autour de la thématique de la justice spatiale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce ne sont pas TOUS les enseignants du département de géographie qui enseigneront dans cette mention mais seulement certains d'entre eux spécialistes de géographie urbaine, périurbaine et environnementale (6 enseignants). Outre les enseignants de la section 24, interviendront en outre des architectes (Ecole d'architecture Paris Val de Seine), des sociologues, des historiens, des anthropologues urbains, tous spécialisés dans le domaine de l'urbain. Le domaine des études urbaines se doit de proposer une approche interdisciplinaire qui ne peut être circonscrite à la seule section 24. Du reste, le master mobilise 4 départements au sein de l'université : géographie/aménagement, sociologie, histoire et anthropologie via la MAE (maison de l'archéologie et de l'ethnologie) ainsi que l'école d'architecture Paris Val de Seine. - Le parcours villes du sud est complètement ignoré de l'évaluation alors qu'il
-----------------------------	---

	s'appuie sur une formation « historique » et reconnue en géographie urbaine. Il vient renforcer la dimension internationale du master proposé.
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - La dimension comparative n'est pas seulement mobilisée à l'échelle européenne mais intègre également les villes du sud (Afrique, Amérique du nord, Amérique latine et Asie). - Les thématiques de recherche relatives à la politique de la ville et les banlieues sont fortement soulignées. Mais l'offre ne se limite pas à ces deux sujets. Elle est plus large tant en terme thématique, géographique que méthodologique. Elle convoque par ailleurs des approches pluridisciplinaires.
Points faibles	- L'appréciation sur la « faible proposition d'enseignements à visée professionnalisante fournie par des intervenants extérieurs » est inexacte. En effet dans la structure actuelle, les formations recherche et professionnel sont fortement intégrées avec des cours mutualisés, donnant accès aux métiers du conseil en urbanisme, de l'expertise de l'étude (bureaux d'études etc.). Dans la structure prévue, ce lien se maintient et même se renforce par la création de deux nouveaux parcours, l'un sur les questions d'habitat et l'autre sur les villes du sud à cheval entre les approches recherche et professionnelle.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé	Urbanisme et aménagement
1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »	
Appréciation globale	<ul style="list-style-type: none"> - L'éventail des métiers auxquels les étudiants peuvent postuler est plus large que ce qui est souligné par l'évaluateur. Sont oubliés : les métiers du conseil, les programmistes, les opérateurs de l'aménagement (SEM, lotisseurs, promoteurs), enfin les métiers liés aux questions de logement, bailleurs sociaux (offices et SA d'HLM etc.) ou organismes de réhabilitation du logement privé (Pact etc.) qui constituent un poste très important d'employeurs des anciens étudiants. - La formation est « généraliste » en M1 seulement. Elle permet une mise à niveau des étudiants venus d'horizons divers et un apprentissage des connaissances fondamentales de l'urbanisme. Cette orientation « généraliste » en M1 résulte d'un choix volontaire : acquérir une formation de base est indispensable aujourd'hui dans un contexte où les professionnels sont amenés à changer de travail et de structure plusieurs fois dans leur vie, à s'adapter à de nouveaux contextes urbains, professionnels et institutionnels. La spécialisation intervient en M2. Les 3 parcours permettent d'acquérir des connaissances plus précises autour des questions actuelles majeures en urbanisme, le projet urbain, l'habitat et la durabilité. L'enseignement introduit savoirs théoriques et surtout savoir faire autour d'exercices directement liés aux demandes du monde professionnel : projet urbain, commandes, stages. - Deux dossiers/an sont concernés par la VAE dans l'ancien master - Si la formation ouvre principalement aux métiers de l'urbanisme en France, des stages à l'étranger permettent une ouverture internationale (pour exemple 4 stages en 2013 : Maroc, Argentine, Afrique du sud, Italie). Par ailleurs, le voyage d'études offre un regard international. - Pour le suivi de l'insertion : un annuaire des anciens constitué pour la première fois en 2007 est actualisé et complété chaque année par l'équipe pédagogique du master et l'association des anciens du master. La dernière mise à jour date de mai 2013, le taux de réponse des étudiants est important, il atteint les 80% pour les 5 années précédentes (date de constitution de cet annuaire). Les enseignants sont par ailleurs activement liés aux anciens étudiants via les réseaux sociaux (linkedin, viadeo et facebook) et « suivent » de cette manière l'insertion professionnelle des étudiants et

	<p>l'évolution de leurs carrières. Ce suivi se fait individuellement (contact enseignant/ancien élève) et par l'intermédiaire des « groupes de discussion » spécifiquement dédiés au master d'urbanisme de Nanterre créés sur ces réseaux sociaux. L'équipe est ainsi connectée à plus d'une centaine d'anciens étudiants via le réseau LinkedIn par exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une journée des anciens du master est organisée annuellement. Cette année par exemple, plus d'une vingtaine d'anciens s'est mobilisée pour présenter son parcours professionnel aux étudiants et leur donner des conseils quant aux modalités d'insertion dans le monde du travail. Des soirées avec les anciens sont par ailleurs organisées qui favorisent des contacts plus informels. Enfin l'association des anciens est présente lors des soutenances de M2. Un esprit « master d'urba de Nanterre » commence à prendre forme au sein du milieu professionnel d'Ile de France et pèse de plus en plus dans les recrutements des stagiaires ou des professionnels (CDD ou CDI). - Les 2 parcours du master professionnel sont évalués par les étudiants de manière anonyme et individuelle chaque année (ces évaluations sont tenues à disposition)
Points forts	- Appartenance à l'APERAU
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants qui portent la formation (responsabilité M1 et M2, suivi des stages) proviennent tous de la section 24. Par ailleurs l'évaluateur ne souligne pas un des originalités de la formation qui est la co-habilitation avec une école d'architecture. Cette co-habilitation se traduit par une collaboration rapprochée avec des enseignants et professionnels de l'école d'architecture Paris Val de Seine. - De plus si la formation est dite « classique » elle répond bien aux demandes actuelles du marché du travail en urbanisme sur 3 créneaux principaux: habitat, projet urbain et durabilité
3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »	
<ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage de la formation est apprécié par un B, évaluation qui n'est à aucun moment justifiée. Le dispositif de l'ancien master est reconduit : au-delà de responsables d'année et de parcours, d'un responsable des stages et de l'insertion professionnelle, un conseil de la formation se réunit une fois par an et est en passe d'être renforcé. Par ailleurs, nombre de partenariats s'inscrivent dans la durée (AFTRP, DRIEE, mairie de Nanterre, IAU, AFTAM, I3F, agence MVE Est Ensemble, ACCIL etc). Chaque année, les relations avec le monde professionnel s'élargissent : 6 commandes auprès d'organismes professionnels sont signées. Par ailleurs, les enseignements de ces parcours sont assurés pour plus des deux tiers, en termes de volume horaire, par des professionnels extérieurs (agence d'architecture, collectivité locale, cabinet d'études, ministère du développement durable, RFF SNCF, agence de l'eau, EPF, SAFER, Pact Arim, Bouygues etc.). - L'insertion professionnelle là aussi jugée B ne rend pas justice au travail d'insertion professionnelle effectué par l'équipe – restreinte rappelons le -. L'équipe encadre les stages (plus de 90/an si l'on compte les M1 et M2), anime les relations avec l'association des anciens, met à jour très régulièrement un annuaire des anciens, organise une journée des anciens, communique avec les anciens étudiants vis les réseaux sociaux, entretient des liens réguliers avec les professionnels qui interviennent dans la formation et emploient les étudiants en stage (courriers, cartes de vœux, échanges, conseils sur les choix des stagiaires etc.), anime un site internet dans lequel des stages et des offres d'emploi sont proposés en temps réel (pour l'année universitaire 2012/2013 par exemple, une cinquantaine d'offres de stages ont été proposées et une dizaine d'offres d'emploi). Ces offres de stage proviennent à la fois des employeurs qui ont embauché des stages les années précédentes, des professionnels qui interviennent dans les cours ou émanent d'anciens étudiants qui centralisent vers le master les demandes de stagiaires de leurs organismes. Depuis ces dernières années, le master développe de plus en plus activement une politique d'insertion professionnelle de ses étudiants. 	

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

